PÔLE ACCUEIL FAMILLES AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

BOURSE SOLIDARITE VACANCES

Vous souhaitez partir en vacances et vos moyens financiers sont limités, l'AFM-Téléthon peut vous soutenir dans votre projet grâce au programme Bourse Solidarité Vacances (BSV).

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME BSV ?

L'AFM-Téléthon a signé une convention de partenariat avec l'ANCV, qui lui permet de proposer aux familles dont un des membres est atteint d'une maladie neuromusculaire, des offres de séjours à des prix inférieurs de 50 à 70 % à ceux du marché.

QUELLES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DU PROGRAMME BSV ?

Être atteint d'une maladie neuromusculaire ou avoir un ou plusieurs enfant(s) atteint(s),

ET avoir un quotient familial inférieur à 1 000 € pour l'année précédente,

OU avoir un Revenu Fiscal de Référence qui entre dans les critères demandés (cf. tableau page 4),

OU bénéficier de la Couverture Maladie Universelle (CMU) sur l'année en cours.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

Vous pouvez faire votre demande à tout moment de l'année, mais une seule demande est possible par an.

Toutefois, il est *IMPORTANT* de ne pas s'y prendre au dernier moment, car un délai est nécessaire à l'instruction du dossier.

Si vous souhaitez bénéficier ce dispositif, vous pouvez vous rapprocher de la délégation de votre département.

S'il n'y en a pas, contactez Catherine GUILLON en charge de ce programme au 01 69 13 22 72 ou par mail : loisirsvacances@afm-telethon.fr.

Il s'agit de séjour d'une semaine en France, différents modes et formules d'hébergement peuvent être proposés.

Environnement de séjour
Mer,
Montagne,
Campagne

Hébergements possibles
Appartement,
Mobil home,
Chambre d'hôtel,
Bungalow toilé…

Formules de séjour
Location seule,
Demi-pension,
Pension complète

EXEMPLES DE SÉJOURS POSSIBLES

Sévrier - sur les rives du Lac d'Annecy

- mobilhome
- 2 chambres, 4 personnes
- 245 € la semaine en juillet ou août

Gers - Club dédouverte Vacanciel

- situé à 200 m du centre de Samatan, capitale du foie gras
- gîte 5 personnes
- 175 € la semaine en juillet ou août

Longueville s/Mer - Vendée

- séjour en pension complète en juillet ou août
- 2 chambres communicantes pour 4 personnes
- 257,50 € par personne
  128,75 € par enfant
  de 2 à 11 ans
  0 € par enfant jusqu'à 1 an

À NOTER : Le Pôle Accueil Familles est **LE SEUL ET UNIQUE** interlocuteur de l'ANCV.

RAPPEL DES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER DU PROGRAMME BSV

Être atteint d'une maladie neuromusculaire ou avoir un ou plusieurs enfants atteints,
ET avoir un quotient familial inférieur à 1 000 € pour l'année N-1,
OU avoir un Revenu Fiscal de Référence qui entre dans les critères demandés,
OU bénéficier de la Couverture Maladie Universelle (CMU) pour l'année en cours

INDICATEURS	PIÈCES JUSTIFICATIVES
Soit un Quotient Familial CAF (QF) inférieur ou égal à 1000 € (Mille euros) sur l'année N-1	Attestation CAF de l'année N-1 faisant état du QF
Soit un Revenu Fiscal de Référence (RFR) inférieur, en fonction respectivement du nombre de parts fiscales, aux plafonds indiqués ci-dessous :	Dernier avis d'imposition

Plafonds du RFR selon le nombre de parts fiscales

Nombre de parts fiscales	Plafonds du RFR en €	Nombre de parts fiscales	Plafonds du RFR en €
1	21 600	3,5	48 600
1,5	27 000	4	54 000
2	32 400	4,5	59 400
2,5	37 800	5	64 800
3	43 200		

POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU INSCRIPTION

Vous pouvez contacter le Pôle Accueil Familles de l'AFM-Téléthon.

01 69 13 22 72
loisirsvacances@afm-telethon.fr

AFM-Téléthon / Pôle Accueil Familles
1, rue de l'Internationale - BP 59
91002 Évry-courcouronnes cedex

© Illustrations : passyflore.fr - Designed by Freepik.com - Photos : DR/AFM-Téléthon - Jasckal Rustamark Sylviane/ Adobe Stock / Direction de la communication. 2020

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

Association reconnue d'utilité publique
1, rue de l'Internationale - BP 59
91002 Évry-Courcouronnes cedex
Tél. : 33 (0)1 69 47 28 28 - Fax : 33 (0)1 60 77 12 16
Siège social : AFM - Institut de Myologie
47-83, boulevard de l'Hôpital - 75651 Paris cedex 13
www.afm-telethon.fr